

22H11

22H11

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Réfusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-Renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Réfusé de renouveler, Z-Désaffectation
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut du site d'extraction:
O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
G Gravier, C Dolomie, U Autre
D Sable de silice, P Pierre concassée, F Ferme concassée, X Calcite
C Calcite, J Terre jaune, R Résidu miniers inertes
S Sable, M Minerai, S Sable
E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

Statut du site d'extraction
O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
Territoire réservé à l'État ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
Périère urbaine
Territoire soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel en matière d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (sont permises)
Territoire où le droit de jonction et de désigner sur carte est temporairement suspendu
Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure
Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif
Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James
Terres de catégorie II
Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini
Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
Nissinan de Bétiampite, Essipit, Mashéuash, Nutshekuan

Frontières
Frontière internationale
Frontière interprovinciale
Frontière Québec Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 2020
est de 18°19' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 9,4"
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 20
48°30'00" Coordonnée géographique
6480000 E. Coordonnée U.T.M. Zone 20

Échelle 1:50 000
0 1000 2000 3000
mètres

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

